



Réception de 2 colis au lieu d'1 à mon nom

Par **patoche94**, le **10/06/2015** à **18:04**

Bonjour,

J'ai commandé des articles qui ont été livrés sur 2 jours ouvrable.
Lors de la livraison le transporteur m'a bien adressé ma commande mais également un colis supplémentaire à mon nom qui venait de l'Allemagne. (les 2 colis ne viennent pas du même expéditeur.)

Ce colis supplémentaire était une chaise de bureau (valeur: 300 Euros).
Je me suis dit que c'était sûrement un cadeau d'un client car je possède une société à la même adresse...

10 jours plus tard le transporteur me dit qu'ils ont fait une erreur et veulent récupérer le colis qui était à mon nom et adresse.

Le colis a été déballé, utilisé, et même en le montant le cuir à été éraflé...

Comme l'erreur vient du Transporteur (car le colis venait à mon nom et adresse), je n'ai pas forcément envie de leur rendre ce colis car j'ai jeté l'ancienne chaise de bureau que je possédais et qui été utilisé.

Puis-je conserver la chaise ?

Ce qui m'intéresse de savoir c'est jusqu'où ils sont dans leurs droits et mes droits également, jusqu'où ils peuvent aller dans les poursuites ?

Cordialement

Patrick

Par **Lag0**, le **11/06/2015** à **08:17**

Bonjour,

Cet objet vous a été livré par erreur et ne vous appartient pas. Vous devez le tenir à disposition de l'expéditeur pour qu'il puisse venir le chercher.

Par **moisse**, le **11/06/2015** à **09:09**

Bonjour,

[citation]Comme l'erreur vient du Transporteur (car le colis venait à mon nom et adresse[/citation]

Quelle erreur ? celle de livrer correctement le colis aux noms et adresses du contrat de transport et de l'étiquetage ?

Moi j'appelle cela une prestation bien exécutée.

Pour le reste il vous a été répondu, l'erreur ne fait pas le droit, et vous deviez donc au minimum tenir le colis à disposition, voire vous manifester.

Mais l'expéditeur lésé préférera consentir une remise exceptionnelle plutôt que de s'engager en procédures.

A vous de voir.